

AMENAGEMENT : un centre aquatique prévu sur la friche Nungesser

La [COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VALENCIENNES METROPOLE](#) / **T** : 03.27.20.02.00 a tranché sur le site d'implantation de la future piscine, après le démantèlement de l'ancienne en septembre, qui avait suivi un incendie il y a deux ans. Le futur centre aquatique sera situé sur la friche Nungesser, et il regroupera une fosse de plongée, un bassin sportif, un bassin d'apprentissage, un bassin ludique ainsi qu'un espace bien être avec notamment un jacuzzi, et des espaces extérieurs. L'investissement total s'élève à 30 millions d'euros, mais sera réduit grâce à différents financements, et le centre devrait ouvrir à la fin de l'année 2019.